

epfge

Etablissement Public Foncier
de Grand Est

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 03 JUILLET 2024

Délibération N°CA24-067

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
CONVENTION DE PROJET
NILVANGE - Copropriété 13-39 rue des Vosges - Logements
MO10L055700**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'Etat, adapté le 07 décembre 2022,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par la commune de Nilvange souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise foncière de la copropriété dégradée située 13-39 rues Vosges sur son territoire communal, en vue de la réhabilitation de logements sociaux,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la commune de Nilvange, la communauté d'agglomération du Val de Fensch et le bailleur social Batigère Habitat annexée à la présente délibération, portant sur l'acquisition des biens susvisés et concomitamment la cession de l'usufruit au bailleur social Batigère Habitat, le portage puis, à terme, la cession complète des biens situés sur une emprise d'une superficie globale de 58 a 32 ca pour une enveloppe financière d'un montant prévisionnel de 2 100 000 € HT,

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Nilvange, la communauté d'agglomération du Val de Fensch et le bailleur social Batigère Habitat la convention de projet annexée à la présente délibération,

- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

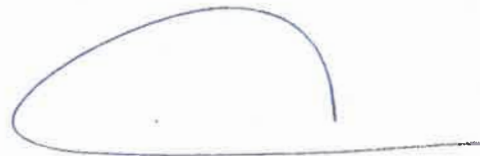
VU ET APPROUVE

Le

9 JUL. 2024

La Préfète ~~de la Région~~ et par délégation
**Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes**

Le Président du Conseil d'Administration,



Antony CAPS

Nicolas DOMANGE